



Stage de SURF 8 - 20 ans la semaine

Votre enfant veut s'initier ou se perfectionner à la pratique du surf et/ou bodyboard, la SRIAS* Nouvelle-Aquitaine vous propose 2 stages d'une semaine pendant les grandes vacances :

3 au 7 juillet 2017

28 août au 1 septembre 2017

TARIF de BASE

243€*

Par Enfant

Les stages sont ouverts aux enfants et jeunes filles et garçons de 8 à 20 ans. Ils se dérouleront sur la plage du Grand Crôhot de la commune de Lège Cap-Ferret sous la responsabilité du Surf Club de la Presqu'île. Chaque stage sera ouvert à 16 jeunes repartis en trois groupes de niveau, encadrés par un moniteur diplômé.

Vous devez fournir pour l'inscription, outre le chèque de participation :

- un certificat médical de non contre indication à la pratique du surf.
- une autorisation parentale (voir page n°4)
- une attestation parentale certifiant que l'enfant nage 25m (voir page n°4)

Les repas du midi seront pris sous forme de pique nique amenés par chaque enfant.

SURF du Lundi au Vendredi : 10H45 à 12H45 et 13H45 à 15H45.

*** Prix avec une Réduction de 10 à 74 %
en fonction du Quotient Familial**



Départ de Bordeaux tous les jours vers 9H00 (Préfecture de Région, rue Jean Fleuret, arrière de l'hôtel Ibis) pour une arrivée à la plage du Grand Crohot. Des ramassages supplémentaires peuvent être faits en fonction des participants, sur le trajet Bordeaux – Lège (contacter la SRIAS pour plus d'informations)
Retour vers 17H30 à Bordeaux tous les soirs.

Le coût d'une semaine de stage par enfant, bus compris, est de 270€. Suite à la décision de la séance plénière de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine d'octobre 2016, la participation financière des familles est faite en fonction du quotient familial.

Vous devez vous reporter au tableau de la page suivante, en regardant la ligne qui correspond au quotient familial calculé. Le prix marqué est celui qu'il vous reste à payer. A l'inscription, vous devez envoyer le chèque de votre participation.

Pour toutes demandes d'explications vous pouvez me contacter à :
sriassurf2013@gmail.com



Bulletin réponse à retourner le plus rapidement possible à :

 **SRIAS Nouvelle-Aquitaine / SGAR**
4b esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX Cedex

Merci de joindre le chèque de règlement à l'ordre de **Surf Club de la Presqu'île** avec le bulletin d'inscription (page 4) complété ainsi que le certificat médical.

Ministère d'appartenance : **Tel Trav. :**

Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ Autre :

Courriel : **@ :** **Tel Perso :**

Semaine souhaitée : 3 au 7 juillet ☐ 28 août au 1 septembre ☐

Toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

Pour tous renseignements s'adresser à M. CARAYOL Michel : sriassurf2013@gmail.com

Il est obligatoire de joindre :

- une photocopie de l'avis d'impôt sur le revenu 2016
 - une photocopie du dernier bulletin de salaire
 - un chèque du montant de votre participation à l'ordre de Surf Club de la Presqu'île
- Sans ces documents, les dossiers ne seront pas pris en compte.**



BULLETIN D'INSCRIPTION

ETAT CIVIL

NOM :

Prénom :

Adresse : Mail :@.....

Code Postal : Ville :

Tél : ... / ... / ... / ... / ... Date de naissance : ... / ... /

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e), père, mère, responsable, *

Nom, Prénom :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tel : ... / ... / ... / ... / ...

Problèmes médicaux particuliers à signaler (allergies,...) :

Autorise mon fils, ma fille, *

A participer aux activités encadrées par les moniteurs
de l'école de Surf du SURF CLUB DE LA PRESQU'ÎLE.

Je les autorise à pratiquer en cas d'urgence, toute intervention
nécessaire pour son état de santé.

Fait à, le ... / ... / 2017

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

DECLARATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e), père, mère, responsable, *

Nom, Prénom :

Demeurant :

Atteste que mon fils, ma fille, *

Nom, Prénom :

Nage 25 mètres

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à, le ... / ... / 2017

Signature

Conditions de participation :

-
- Autorisation parentale
- Attestation d'un maître nageur ou une attestation sur l'honneur certifiant que l'enfant nage 25 mètres



* Rayer la mention inutile

QUOTIENT FAMILIAL SRIAS Nouvelle-Aquitaine 2017

Les tarifs de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine pour 2017 sont calculés en fonction du quotient familial. Il est établi à partir du revenu du foyer. Il est fondé sur le (ou les) derniers avis d'imposition (ou de non imposition).

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{1,25 \times 12 \times \text{Nbr de parts}^*}$$

Moins de 230€	70,20 €
231 à 310€	87,48 €
311 à 390€	104,76 €
391 à 460€	122,04 €
461 à 540€	139,32 €
541 à 610€	156,60 €
611 à 690€	173,88 €
691 à 770€	191,16 €
771 à 840€	208,44 €
841 à 920€	225,72 €
Plus de 920€	243,00 €
Coût réel	270,00 €

Exemple : pour une famille avec deux enfants ayant un revenu fiscal de référence 2016 (ligne 25 de l'avis d'imposition) de 23 040€, le quotient familial sera de :

Revenu fiscal de référence : 23 040€

* **Nombre de parts = nombre de personnes vivant au foyer : 4**

$$\frac{23\,040}{1,25 \times 12 \times 4} = 384$$

Dans le cadre d'un foyer monoparental, deux parts seront attribuées pour la mère ou le père et une part par enfant.

Pour les couples divorcés, un enfant est compté 1 si résidence exclusive et 0,5 si résidence alternée.

